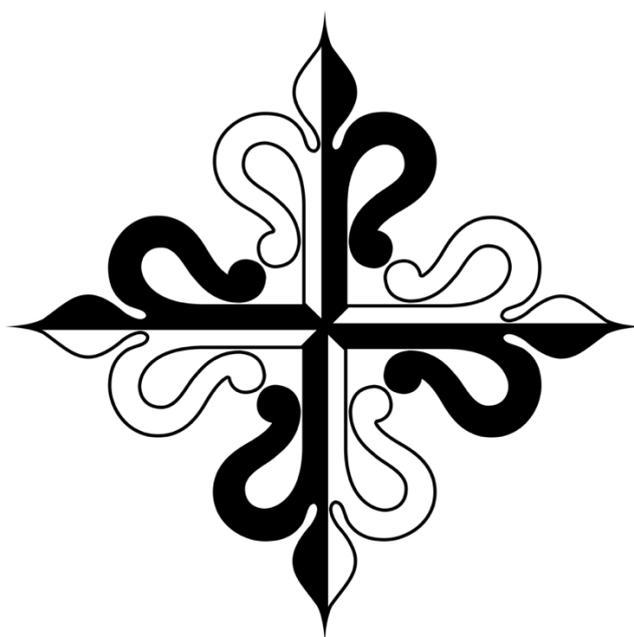


Vade-mecum du
Mouvement de Jeunesse
Dominicaine



Province de Toulouse

2023-2024

1. INTRODUCTION	3
2. QU'EST-CE QUE LA JEUNESSE DOMINICAINE ?	3
3. L'ORGANISATION EN CHAPITRES.....	4
4. LES PHASES DE L'ENGAGEMENT	4
5. LE CONTENU DE L'ENGAGEMENT	5
6. LE RITUEL DE L'ENGAGEMENT.....	6

1. Introduction

§ 1. Le chapitre provincial de Nice (2023) de la Province de Toulouse a encouragé « la création au sein de l'association *Praedicatio* d'un mouvement en direction des jeunes adultes, dans le but de soutenir leur vie chrétienne, qui pourrait être rattaché, si les conditions le permettent, au *Mouvement International Dominicain des Jeunes* (IDYM). » (Actes du chapitre provincial de Nice, n°68).

§ 2. Ce vade-mecum est destiné aux jeunes qui, pour approfondir leur vie chrétienne et témoigner de l'Évangile, dans l'esprit de saint Dominique, veulent fonder un chapitre de Jeunesse dominicaine sur le territoire de la Province de Toulouse.

2. Qu'est-ce que la Jeunesse dominicaine ?

§ 1. Le mouvement de *Jeunesse Dominicaine* [abrégé *JD*] promu par la Province de Toulouse est à destination de jeunes adultes, de 18 à 30 ans (sauf exception), n'étant pas déjà liés par un engagement définitif¹.

§ 2. Ce mouvement se confirme par un engagement personnel d'un an, renouvelable avec l'approbation du responsable du chapitre et de l'assistant spirituel sortants.

§ 3. Cet engagement repose sur 4 éléments fondamentaux qui seront vécus personnellement et

¹ Pour une durée limitée, les jeunes mariés ne seront pas exclus d'un chapitre, notamment s'ils ont déjà participé à des activités de *Praedicatio*, afin de leur permettre une transition progressive vers des engagements plus en adéquation avec leur nouvel état de vie.

communautairement : 1) la fraternité ; 2) la prière ; 3) l'étude ; 4) la prédication.

3. L'organisation en chapitres

§ 1. Le chapitre est la cellule constitutive du mouvement de *JD*. Il se compose d'un minimum de 3 membres et d'un maximum de 12 membres, qui habitent dans la même région.

§ 2. En début d'année, les membres engagés du chapitre élisent en leur sein un responsable. Pour l'aider dans sa charge, ce dernier peut choisir un *socius* (un adjoint) parmi les membres de son chapitre. L'élection du responsable de chapitre est confirmée par le promoteur de la *JD* nommé par le bureau de *Praedicatio*.

§ 3. Le chapitre se réunit une fois par mois, de préférence dans un lieu dominicain, pour vivre ensemble les quatre éléments fondamentaux de la vie dominicaine : la fraternité, la prière, l'étude et la prédication.

§ 4. Chaque chapitre est accompagné par un membre expérimenté de la famille dominicaine (sœur, frère, laïc dominicain) qui habite la région et dont le mandat est confirmé chaque année par le promoteur de la *JD*.

§ 5. Cet assistant spirituel a principalement pour mission de garantir la fidélité du chapitre au charisme de l'Ordre, sa communion avec l'Église et son lien avec la Famille Dominicaine.

4. Les phases de l'engagement

§ 1. Après un temps de découverte de quelques mois, le jeune fait part au responsable du chapitre et à l'assistant spirituel de sa volonté de s'associer au mouvement de la *JD* et de s'engager pour une durée d'un an, devant Dieu et en présence de ses frères.

§ 2. Cet engagement, s'il est accepté par le responsable et l'assistant spirituel du chapitre, se fait à l'occasion de la célébration d'un office de la liturgie des heures, selon les modalités du rituel ci-joint.

§ 3. Le responsable aura soin de tenir à jour le registre et d'envoyer une copie de l'engagement signé au promoteur de la *JD*.

§ 4. L'engagement dans un chapitre est temporaire et ne peut s'étendre indéfiniment. En aucun cas, il ne pourra dépasser l'âge de 30 ans.

5. Le contenu de l'engagement

Quant il est prêt, chaque jeune s'engage :

§ 1 : à participer avec assiduité aux activités de son chapitre et, s'il le peut, aux rencontres provinciales annuelles organisées avec le bureau de *Praedicatio*.

§ 2 : à réciter quotidiennement au moins un office liturgique (laudes, milieu du jour, vêpres ou complies) et une dizaine de chapelet.

§ 3 : à lire la Bible chaque jour et à avoir un projet d'étude personnelle (lecture théologique, formation ou session à suivre, soirée de réflexion à animer, exposé à préparer, etc.)

§ 4 : à rendre un service régulier au cours de l'année et pratiquer fréquemment les œuvres de miséricorde spirituelle (conseiller ceux qui sont dans le doute ; enseigner les ignorants ; avertir les pécheurs ; consoler les affligés ; pardonner les offenses ; supporter patiemment les personnes ennuyeuses ; prier Dieu pour les vivants et pour les morts) et corporelle (nourrir les affamés ; donner à boire aux assoiffés ; vêtir ceux qui sont nus ; accueillir les pèlerins ; assister les malades ; visiter les prisonniers ; ensevelir les morts).

6. Le rituel de l'engagement

La cérémonie d'engagement se fait à l'occasion de la célébration d'un office de la liturgie des heures, dans un lieu dominicain, après le capitule, en présence des membres du chapitre et de l'assistant spirituel.

§ 1. L'appel

Le jeune désirant s'engager s'avance.

L'assistant : Frère/Sœur, que voulez-vous ?

Le jeune : Attiré par le charisme de l'Ordre des Prêcheurs, je désire suivre plus étroitement, en tant que laïc, la voie tracée par notre Père saint Dominique, pour la prédication et le salut des âmes.

§ 2. L'engagement

L'assistant : Cet engagement est exigeant mais pourrez compter sur la prière et le soutien de la famille dominicaine dans laquelle vous entrez pour le tenir. Par lui, vous pourrez être davantage uni au Christ et à son Église, prêchant à la manière de saint Dominique, dans

l'esprit de l'Évangile, par la parole et par l'exemple. Si tel est votre propos, je vous invite à exprimer, devant Dieu et devant vos frères, votre résolution.

Le jeune : Moi, N, je m'engage, pour une durée d'un an, au sein du mouvement de la *Jeunesse Dominicaine* promu par la Province de Toulouse. Je m'engage à participer avec assiduité à la vie du chapitre de N et à suivre fidèlement les exigences personnelles et communautaires de fraternité, de prière, d'étude et de prédication que ce mouvement propose.

Accolade fraternelle et remise de la croix dominicaine préalablement bénite.